



Rapport de jury de l'UE23

**Épreuve de soutenance du Projet MADe (ou) Mémoire MADe
Session 2026 – date 2-3-4-5 juin 2026**

DNMADe mention Mode

Parcours 1 – Design Textile matériaux graphisme

Parcours 2 – Design Vêtement- Accessoire

Lycée de la Mode- Renaudeau



L'épreuve orale de l'UE 23 s'est déroulée sur 4 journées : **2 - 3 - 4- 5 juin 2026**

1 | CONDITIONS D'ACCUEIL

L'épreuve orale pour la mention Design Textile Matériaux Graphisme a eu lieu le 2 et 3 juin 2026.

L'épreuve orale pour la mention Vêtement Accessoire a eu lieu le 4 et 5 juin 2026.

En amont des soutenances de projet, le jury a été accueilli dans une salle dédiée, afin de lui présenter le projet, les compétences ainsi que la fiche d'observables pour chacune des six compétences validées, en tenant compte des spécificités de la mention.

Trois salles de soutenance étaient mises à disposition des étudiants et des jurys ainsi qu'une salle pour les délibérations.

Les jurys ont été accueillis autour d'un café et le repas du midi leur a été offert.

En fin de journée, un temps d'harmonisation pour chaque fin de journée a été organisé afin de recueillir les éléments ayant permis la rédaction du présent rapport.

...

2 | COMPOSITION DES JURYS |

Le jury était composé de 13 personnes (5 personnes par jury)

Professionnels Mélina Munoz, Julie Lebreton (jury Text)/ Elisabeth de Senecaille (jury Vet)

Enseignants Enseignants extérieurs : Eve Girardot/ Karine Grandvoinet (jury Text)/ Nicolas Gomez, Cyrille Jory (jury Vet)

Enseignants la Mode : Laurence Couraud, Sylvie Canevet et Sylvain Lebert (jury Text) / Anne Sophie Arnould ou Pascale Lacroix, Claire Masson , Sylvain Lebert (jury Vet)

Chacun des 4 jurys était composé du référent projet de l'étudiant, d'un professionnel des métiers du design et des métiers d'arts, d'un enseignant en arts appliqués d'un autre établissement

3 | RÉPARTITION DES RÉSULTATS



Avis final soutenance	Nombre de candidats	%
Maitrise insuffisante	1	4 %
Maitrise fragile	4	15 %
Maitrise satisfaisante	9	33 %
Très bonne maîtrise	13	48 %
Total	27	100%

4 | OBSERVATIONS DU JURY

Le grand projet a fait l'objet, pour la grande majorité des étudiants, d'un réel investissement. Les différents jurys ont particulièrement apprécié la diversité des projets présentés. Ils ont souligné le sérieux de la préparation des oraux et la qualité des présentations, notamment lorsque celles-ci étaient réalisées sans notes. Les étudiants ont démontré une certaine aisance à l'oral et une appropriation de leur projet jusque dans la scénographie qu'ils en proposaient. Plusieurs étudiants se sont distingués par des univers sensibles, personnels et singuliers, témoignant d'une véritable maturité créative.

Le jury Vêtement a notamment salué le respect de l'identité propre de chaque candidat, celle-ci nourrissant de manière pertinente le développement du projet.

Le jury textile a souligné la richesse des investigations menées lors de la phase exploratoire, au travers des différents axes. Cette démarche a permis de donner à voir des productions de qualité et des collections d'échantillons cohérentes, même si une légère confusion a parfois été observée entre le troisième axe d'exploration et la finalité du projet.

Le jury a également apprécié l'approche éco-responsable et durable des différents projets ainsi que la recherche de partenariats systématique qui permet aux étudiants de se projeter dans une réalité professionnelle.

L'accent porté sur la réalité professionnelle dans ses aspects aussi bien techniques et technologiques que juridiques et entrepreneuriaux a été également apprécié.

L'organisation des journées de soutenance a été jugée efficace et fluide, malgré un programme particulièrement dense pour le jury Textile lors de la première journée, qui comptait huit soutenances. Les membres des jurys ont apprécié l'équilibre global entre les temps d'échange avec les étudiants et les temps de délibération.

La qualité de l'accueil réservé aux enseignants extérieurs et aux professionnels, ainsi que l'invitation au déjeuner, a également été soulignée. La salle mise à disposition pour les échanges a été appréciée.

La complémentarité des profils composant les jurys a enrichi les échanges et favorisé une diversité de regards et de questionnements particulièrement appréciée.



Parmi les points d'amélioration, le jury Textile relève la nécessité pour certains étudiants d'approfondir leur compréhension des réalités professionnelles du secteur, notamment en matière de positionnement de marché, de faisabilité de production, de coûts de revient et de marges. A noter les étudiants ont pu parfois, par manque de recul critique et de discernement, valoriser des matériaux ou des textiles moins adaptés à un usage ou à un niveau de gamme.

Une partie du jury Textile aurait souhaité pouvoir délibérer directement dans l'espace de présentation du candidat plutôt que dans la salle dédiée. En revanche, l'organisation des soutenances sur trois espaces distincts a été jugée confortable et efficace.

Certains membres du jury Textile ont également regretté de ne pas avoir pu assister aux soutenances de mémoire, estimant que cela aurait permis de mieux appréhender l'articulation entre mémoire et projet.

Une partie du jury Vêtement a souligné une forte présence de projets orientés vers les arts plastiques ce qui a posé questions concernant les critères d'évaluation qui ne semblaient pas toujours adaptés à ce type de pratique. Il a été proposé d'enrichir ces projets par des collections complémentaires afin de renforcer leur cohérence avec un diplôme de designer.

Enfin, une partie du jury Vet a regretté que la partie RSE ne soit pas davantage approfondie et que la démarche créative ne soit pas suffisamment explicitée lors de l'oral.

Dans l'ensemble, la promotion Textile et Vêtement est perçue comme investie, sérieuse et dotée de solides compétences.

Préconisations pour l'année prochaine :

- Renforcer les aspects économiques et professionnels et RSE
- Veiller à un meilleur équilibre dans la répartition des soutenances
- Étudier la possibilité d'organiser les délibérations directement dans les espaces de soutenance, en prévoyant les équipements nécessaires (sièges notamment) en fonction des souhaits des jurys.